



« Tous au bois, bois pour tous »

Du bois de chauffage à 10 euros le stère, c'est ce que propose ce dispositif pour les ménages touchés par la précarité énergétique en Charente Limousine.

Le dispositif permet la mise à disposition de 5 stères de bois d'un mètre à 10 euros le stère sur critères d'attribution.

Les critères d'attribution de l'aide :

- Habiter sur le territoire de Charente limousine
- Être en situation de précarité énergétique (10% des revenus doivent être consacrés à l'énergie)
- Avoir un véhicule adapté pour transporter le bois entre son domicile et les lieux de stockage du bois
- Assurer le chargement du bois

Le dépôt de la demande :

Il est à faire auprès de l'association "la Grande Famille Confolentaise" :

A CONFOLENS, dans les locaux de l'épicerie sociale (ancienne école, Maison des récollets, 2 avenue du Général de Gaulle) :

- le mardi : 8h15 à 12h15 et 13h15-17h15
- le vendredi : 8h15-12h15

A ROUMAZIERES, lors de la distribution alimentaire (presbytère, rue du vieux bourg) :

- le jeudi : 9h-11h

Documents à fournir :

- **Facture énergie** (bois, fioul, électricité), les situations particulières des personnes ayant changé de logement dans l'année ou produisant elles-mêmes leur bois sont étudiées au cas par cas.
- **Attestation de droits CAF/MSA**



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

CHARENTE
LIMOUSINE